

Aire de barbecue

Quelques règles de fonctionnement et de prudence à respecter

L'utilisation de l'aire de barbecue est prioritaire au groupe ayant réservé au préalable. Pour vérifier la disponibilité de l'aire de barbecue ou pour faire une réservation, contactez-nous!

- Delphis-Marois et Parc Portneuf: 418 878-3639
- CSR les Bocages et Parc Bivouac: 418 872-3735
- Centre communautaire multifonctionnel secteur est : 418 872-0219



**Nouveauté
2024**

- Les réservations sont d'une durée maximale de 3 heures. Tous les jours entre 9 h et 20 h.

- Un extincteur de type ABC doit être accessible en tout temps. Lors de votre réservation, rendez-vous au centre récréatif associé (Delphis-Marois ou CSR les Bocages ou CCMSE). L'employé sur place vous remettra un bac avec le matériel nécessaire.



- Le barbecue doit être alimenté au charbon et fourni par l'utilisateur. Il doit être sous la surveillance constante d'un adulte responsable.

- La consommation d'alcool, si elle est accompagnée d'un repas, est permise du lundi au vendredi, de 16 h à 20 h, et les samedis, dimanches et jours fériés, de 11 h à 20 h, entre le 15 mai et le 15 octobre.

Merci de garder cet endroit propre !

Nous travaillons avec vous pour optimiser ce nouvel équipement.

Toute suggestion est la bienvenue à loisirs@vsad.ca ou au 418 878-5473 poste 5800



DÉCOUVREZ LA PROGRAMMATION SAISONNIÈRE



LES AUGUSTINOIS ACTIFS



@AUGUSTINOISACTIFS



VSAD.ca

